

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 72 Etude critique des grands courants pédagogiques			
Ancien Code	PEGR3B72FR	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XERB3720		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B72FRA Étude critique des grands courants pédagogiques 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B72FRA Étude critique des grands courants pédagogiques 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Étude critique des grands courants pédagogiques			
Ancien Code	6_PEGR3B72FRA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BERB3721		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Plonger dans le patrimoine de la pensée éducative - incarnée par les « grands pédagogues » - en passant en revue les conceptions anciennes et les apports plus récents qui ont contribué à faire de la pensée éducative ce qu'elle est aujourd'hui... pour mieux comprendre les pratiques scolaires contemporaines et réfléchir au sens de celles-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- questionner, porter un regard critique à l'égard de grands courants pédagogiques, en particulier ceux qui ont influencé la pédagogie d'aujourd'hui ;
- réfléchir à sa propre pratique ;
- penser les défis de l'école d'aujourd'hui.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Notions des concepts de l'éducation, approche de grands penseurs et pratiques alternatives de l'éducation.

Diverses approches pédagogiques actuelles.

Analyse critique de pratiques pédagogiques actuelles en lien avec les concepts théoriques étudiés.

Démarches d'apprentissage

Lecture en autonomie, exploitation et appropriation de documents (écrits, audiovisuels).

Approche collaborative.

Participation aux échanges, débats.

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges, accompagnement en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

- CHALVIN, D. (1999). Histoire des courants pédagogiques. Paris : ESF.

- DENY, M. & PIGACHE, A.C. (2017). Le grand guide des pédagogies alternatives. Paris : Eyrolles.
- HOUSSAYE, J. (2002). Quinze pédagogues. Leur influence aujourd'hui. Paris : Bordas.
- HOUSSAYE, J. (dir.) (2007). Pédagogues de demain ? Paris : Fabert.
- GAUTHIER, C. & TARDIF, M. (dir.) (2005, 2e éd.). La pédagogie. Théories et pratiques de l'Antiquité à nos jours. Montréal : G. Morin.
- HUMBEEK, B. (2021). Quelles pédagogies pour mon enfant: histoire et contre-histoire de la pédagogie. Bruxelles: Mardaga.
- LA BORDERIE, R. (2001). Les grands noms de l'éducation. Paris : Nathan.
- TILMAN, F. & GROOTAERS, D. (2006). Les chemins de la pédagogie. Bruxelles : Couleur Livres.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents, Powerpoint, vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

100% = Travail écrit + Argumentation et réponses aux questions lors d'un examen oral au second quadrimestre. La non-présentation d'une partie de l'épreuve entraîne la mention "pas présenté".

Les modalités de l'examen restent identiques au troisième quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	60				
Période d'évaluation	Exm	40			Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).